

PREMIÈRE INSCRIPTION AU CP POUR LES ENFANTS DEJA SCOLARISES A SAINT LAURENT DE MURE

Année 2023-2024

L'inscription scolaire s'effectuera sur la période du **mardi 9 mai au vendredi 9 juin 2023**.

La **préinscription se réalise en ligne**, sur l'espace citoyen, via le site internet de la commune. Dans votre espace personnel vous devrez cliquer sur le bouton « Inscription scolaire » et suivre les étapes.

Vous devrez joindre les documents suivants :

- Justificatif de domicile sur Saint Laurent de Mure de moins de 3 mois, ou demande de dérogation accordée ou en cours,
- Carnet de santé (pages des vaccinations) ou carnet de vaccination de l'enfant,
- En cas de divorce ou de séparation : extrait du jugement précisant les droits de garde.

A l'issue de cette démarche en ligne, un agent du guichet unique traitera votre dossier, vous pourrez ensuite télécharger le certificat d'inscription dans votre espace citoyen en cliquant sur le bouton « Edition de documents ».

Vous procéderez ensuite à l'admission auprès du directeur de l'école, Monsieur FULOP, qui prendra contact avec vous.

Vous devrez communiquer le certificat d'inscription à Monsieur FULOP.

CONTACTS

Guichet Unique
Bâtisse du Bois du Baron, 7bis rue des
docteurs Vacher
69720 Saint Laurent de Mure
04 72 48 48 50
guichet.unique@saintlaurentdemure.org